

# Proxiserve

SQ/RR/ AVT 1-119987/2004

<b>AVENANT N° 1</b>
<b>AU CONTRAT N° 119987</b>
<b>Client n° 31131</b>

Immeuble :  
138/140, rue de Crimé  
75019 Paris

## ENTRE

Le syndicat des copropriétaires de l'immeuble ci-dessus  
représenté par :

**SEGINE**  
2, rue Thimonier  
75009 Paris

## **ET**

### **LA SOCIETE PROXISERVE**

Siège Social: 28/30 Rue Edouard Vaillant 92532 LEVALLOIS PERRET CEDEX  
Siège Administratif : 6, rue Jean Jaurès - 93170 BAGNOLET

Représentée par Sylvie QUEHEN, Ingénieur Commercial, dûment mandatée, domiciliée audit siège,

### IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

#### ARTICLE 1

##### Le présent avenant a pour objet :

- Modification des périodicités de relève :  
A compter du 01/01/04 la relève devient semestrielle, en avril et octobre de chaque année, au tarif de 2,13€HT/An et par compteur.

Prix valeur : 2004

#### ARTICLE 2

Il n'est rien changé aux autres clauses et conditions du contrat.

Fait en deux exemplaires, à Bagnolet, le 19 février 2004

#### POUR PROXISERVE

#### **PROXISERVE**

S.A. au Capital 7 891 615 EUR  
R.C.S. NANTERRE B 334 873 726  
Siège Social : 28/30 rue Edouard Vaillant  
92300 LEVALLOIS PERRET  
Direction Régionale : 12 rue Jean Jaurès - B.P. 25  
93171 BAGNOLET Cedex  
Tél. : 01.43.62.67.76. Fax : 01.43.62.50.01.

#### POUR L'ABONNE

**S.A. SEGINE**  
Administrateur de Biens  
2, rue Thimonier - 75009 PARIS  
Cartes Professionnelles G 1120 T 1734  
Classe de Garantie FNAIM  
Téléphone : 01 48 74 00 28

SQ/RR/Av1-119987/2004

☎ : 01/43/62/40/69

SEGINE  
2, rue Thimonier

75009 PARIS

Bagnolet, le 19 février 2004

**Immeuble : 138/140, rue de Crimé – 75019 Paris**

Monsieur,

En réponse à votre courrier du 12/02/04, veuillez trouver, ci-joint, l'avenant n°1 au contrat n°119987, concernant l'immeuble ci-dessus référencé.

Nous vous demandons de nous retourner un exemplaire signé et vous rappelons que sans cet avenant retourné signé votre demande ne pourra être prise en compte par nos différents services.

Vous en souhaitant bonne réception,  
Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Sylvie QUEHEN  
Ingénieur Commercial

